Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **79 (1943)**

Heft 7

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LXXIXe ANNÉE — No 7 20 FÉVRIER 1943

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Convocations.* — VAUD : *Comité 1943.* — *Un président nous quitte.* — *Caisse de secours.* — *De l'après-midi de plein air à la promenade obligatoire.* — GENÈVE : U. I. P. G. et U. A. E. E. : *Assurance-accidents.* — U. I. P. G. - MESSIEURS : *Convocation.* — U. I. P. G. - DAMES : *Plan d'études.* — *Causerie de Mlle Maire.* — *Convocation.* — NEUCHATEL : *Direction de sociétés.* — *Coin des sociétaires.* — INFORMATIONS : *Journée des malades.* — *Glanures historiques.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : AD. FERRIÈRE : *Ovide Decroly.* — CIN. AZ. : *Les canards.* — ROBERT JAQUET : *La nouvelle croisade des enfants.* — INFORMATIONS : *Réunion commémorative.* — *Cours de chefs pour les camps d'aide à la campagne.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

CONVOCATIONS

VAUD

Répétitions de gymnastique.

Renens et environs. — Messieurs, 23 février, 17 heures (démonstration par des élèves ; entraînement sportif).

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

Assemblée administrative ordinaire : samedi 27 février, 10 heures, « La Chésa », Grand Quai 12. — Voir détails dans la chronique genevoise.

U. I. P. G. — DAMES

Assemblée générale annuelle : samedi 27 février, 15 h. 15, Cercle des Arts et des Lettres, Quai de la Poste, 4. — Ordre du jour dans la chronique genevoise.

VAUD

COMITÉ 1943

Dans sa séance du 13 février, le Comité central s'est constitué de la manière suivante :

Président : Edmond Zimmermann, Prangins.
Vice-président : René Mamin, Tour-de-Peilz.
Secrétaire : Joseph Bern, Baulmes.
Caissier : Hélène Pilloud, Echandens.
Archiviste : Edmond Viret, Lausanne.
Correspondant au Bulletin : René Mamin.

Comme par le passé, le bureau de Mauborget reste ouvert chaque *samedi de 16 h. à 17 h.*

Y seront à disposition :

Le 1er samedi du mois : *le président.*
» 2e » » » : *le secrétaire.*
» 3e » » » : *le bulletinier.*
» 4e » » » : *l'archiviste.*

Nous rappelons que le Comité central est à la disposition des membres S. P. V. pour les renseigner et pour les aider. Défense de l'école et des intérêts du corps enseignant, entr'aide corporative, communauté d'idées et de sentiments par la camaraderie et l'amitié, tels sont les buts essentiels de notre société.

Nous sommes heureux ici d'exprimer notre contentement pour la participation nombreuse des collègues à l'assemblée générale. Ce fut une belle démonstration de vitalité. Il faut se voir, si l'on veut se comprendre, et les 1300 membres actifs que compte notre société, seront capables de puissance quand chacun donnera son maximum pour que mieux vive la S. P. V. R. M.

UN PRÉSIDENT NOUS QUITTE

On ne m'en voudra pas de rendre ici, et publiquement, un hommage trop court à M. André Chabloz, président sortant de charge.

Le président du Comité central a une grande responsabilité : celle de maintenir très haut le prestige et l'honneur de la société qu'il engage.

Si par ses qualités, M. Chabloz avait tout pour réussir dans une tâche ingrate, encore fallait-il qu'il les mette à la disposition de cette tâche. Or, notre ancien président s'est dévoué sans limite à une société qui lui est chère : celle du corps enseignant vaudois.

Je ne vous dirai pas tout le travail qu'il accomplit, toutes les heures à la brèche, tout ce labeur obscur qu'exige une fonction attachante : cela n'est que normal ; ce qu'il faut dire, alors, c'est tout le cœur, c'est tout l'amour que déploya André Chabloz pour la S. P. V. Il s'y donna tout entier avec la foi qui jette à bas tous les obstacles. Il apporta, surtout, un souffle vivifiant à la S. P. V. en l'intéressant aux grands problèmes de l'école. Sans négliger la défense matérielle de nos membres, il mit l'accent sur les questions brûlantes de l'enseignement, de l'éducation et des méthodes. Il montra à la S. P. V. qu'il y avait là un grand champ d'activité pour elle.

M. André Chabloz fut un excellent administrateur ; c'est un grand pédagogue. R. M.

CAISSE DE SECOURS

Nous avons reçu un don de 10 fr. pour la Caisse de secours, don d'un bénéficiaire qui a remboursé son emprunt.

Merci au nom de notre œuvre d'entr'aide. R. M.

DE L'APRÈS-MIDI DE PLEIN AIR A LA PROMENADE OBLIGATOIRE *(suite)*

Il est bien entendu maintenant qu'un tel programme ne va pas sans un minimum de matériel ; il faut aussi des emplacements, et dans ce domaine, la campagne est nettement mal en point. Il ne suffit pas de donner un ordre, il faut encore donner les moyens de l'exécuter ou de s'y adapter. Dans ce domaine, il y a aussi quelque chose à dire. On ne peut demander à tous les maîtres de s'occuper activement et d'entraîner physiquement leur classe. Il y a des dispositions naturelles qui jouent, il y a aussi l'âge. Le groupement de plusieurs classes devient nécessaire si l'on veut faire du bon travail. En ville, la chose est aisée ; à la campagne, il faut l'organiser. Ce groupement de classes permet de travailler avec des élèves de même âge, ou à peu près ; et puis, chaque maître s'occupe du groupe qui convient le mieux à ses possibilités. Les déplacements qu'exige la rencontre des classes seront une mise en train excellente.

Les après-midi de plein air ont été décrétées obligatoires, et pas mal de maîtres considèrent comme un devoir professionnel de les organiser dans n'importe quelles circonstances et quelles que soient les conditions atmosphériques.

Dans notre bon canton de Vaud, où tout ce qui n'est pas défendu est obligatoire, cela a paru naturel.

Est-il besoin de dire que cette obligation devrait être moins stricte, et que si, pour une raison ou pour une autre, un maître décide d'abandonner son après-midi de plein air une semaine, il devrait pouvoir le faire, quitte à prolonger à l'occasion, si l'ambiance ou tout autre facteur l'exige ?

Cette obligation, mal comprise peut-être, ces après-midi-leçons de choses, un manque de matériel ou d'emplacement, tout cela fait qu'une fois par semaine les écoles vaudoises se promènent. La régente met son plus beau chapeau, elle prend son sac le plus mignon, et l'on s'en va à la queue-leu-leu le long des chemins. Après cela, on s'étonnera que les autorités, gens de bon sens, branlent une tête incrédule !... Et même, si l'on observe une fleur au passage, je prétends qu'on se moque des parents comme des promoteurs d'un mouvement qui devait améliorer la santé physique de nos enfants.

Avec les « petits », ces promenades obligatoires de chaque semaine ne sont que ridicules. Au degré supérieur, l'aspect du problème est plus grave, et les après-midi de plein air devraient être des après-midi de sport et culture physique. C'est du reste bien, nous semble-t-il, l'intention de l'autorité fédérale, qui vient d'instituer l'examen de culture physique en fin de scolarité, puis l'examen de recrutement, qui

risque fort de conduire aux 80 heures de gymnastique forcée nos petits promeneurs vaudois. R. M.

GENÈVE

U. I. P. G. — DAMES ET MESSIEURS — AMICALE DES ÉCOLES ENFANTINES

ASSURANCE-ACCIDENTS

Dès que nos assurés auront pu calculer leur nouveau traitement de 1943, ils voudront bien indiquer à notre collègue Ed. Gaudin, 34, Servette, téléphone 2 30 73, ou directement à la « Winterthour » 11, rue du Général Dufour, le montant de leur traitement assuré.

Rappelons à ce sujet que l'Etat ne retient plus aux accidentés la cotisation qu'il paie pour eux à la C. I. A. et que par conséquent, il n'est plus nécessaire d'inclure la part de l'Etat dans le traitement légal assuré. Ed. G.

U. I. P. G. — MESSIEURS

CONVOCATION

Les membres de la section sont convoqués en *assemblée administrative ordinaire* le *samedi 27 février*, à *10 heures*, au local « *La Chésa* », *Grand Quai 12.*

A l'ordre du jour :

Rapports du président, du trésorier et des vérificateurs des comptes.

Election statutaire :

a) du président ; *b*) des vice-présidents ;

c) de huit membres du comité ;

Nomination des vérificateurs, des délégués à la S. P. R. et à différentes commissions et associations.

Fixation de la cotisation pour 1943. *Le Comité.*

N. B. — L'assemblée est obligatoire pour les membres actifs ; une *amende de deux francs* est infligée aux membres qui n'ont pas présenté par écrit une excuse reconnue valable par le comité (statuts, art. 8).

L'assemblée sera suivie d'un repas en commun, servi à 12 h. 15 au Restaurant du Nord, Grand Quai 12, en l'honneur de nos nouveaux honoraires : A. Claret, Ch.-W. Droz et M. Lépine, et de nos invités.

Inscriptions pour le repas jusqu'au 25 février à midi, auprès d'Ed. Gaudin, 34, Servette, téléphone 2 30 73. A. L.

U. I. P. G. — DAMES

PLAN D'ÉTUDES

Pour que ce plan soit une base solide de notre travail, une aide vraiment efficace, il faudrait que toutes vos observations, critiques, projets d'améliorations fussent groupés, triés et sériés par une commission qui vous soumettrait ensuite le résultat de ses travaux.

Toutes, nous avons besoin de ce plan d'études, qui doit être examiné dans son détail avec la plus extrême minutie.

Et surtout, chères collègues, ne pensez pas que quelqu'un d'autre que vous apportera à ce plan les améliorations auxquelles vous songez. Ne soyez pas modestes, ce serait une grave faute en cette occasion, et envoyez vos suggestions à

Mme Laporte — Ecole de Malagnou.

CAUSERIE DE Mlle MARG. MAIRE

Mlle Maire a bien voulu accepter de nous parler de l'« Evolution des régimes politiques en Suisse ». Nous lui en sommes très reconnaissantes et nous réjouissons de l'entendre le 10 mars, à la Taverne de Plainpalais. A. D.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

samedi 27 février, 15 h. 15, Cercle des Arts et des Lettres, *Quai de la Poste 4.*

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de la séance de février 1942.
2. Communications du Comité.
3. Rapport de la Présidente.
4. Rapports de la trésorière et des vérificatrices des comptes.
5. Rapport sur la souscription pour l'Ouvroir.
6. Election du Comité.
7. Nomination des vérificatrices des comptes et des diverses délégations.
8. Fixation de la cotisation pour 1943.
9. Propositions individuelles.

La séance sera suivie d'un thé. *Le Comité.*

NEUCHATEL DIRECTION DE SOCIÉTÉS

Il vous souvient que dans notre assemblée générale du 17 octobre 1942, à Boudry, des critiques s'étaient élevées à juste titre contre les restrictions nouvelles touchant la direction des sociétés chorales et musicales par des membres du corps enseignant. Aux termes de la décision prise à ce sujet, les nouveaux titulaires de l'enseignement ne seront plus autorisés à diriger de telles sociétés en dehors du territoire communal où ils sont en fonctions.

Ainsi qu'il y avait été invité, le Comité central de la S. P. N. s'est fait l'écho de nos doléances auprès du département de l'Instruction publique, faisant valoir en particulier que l'article 87 de la Loi suffisait à parer à tout abus dans le domaine des activités accessoires. Rappelons-

en la teneur : *Art. 87. Un membre du personnel enseignant ne peut exercer une activité accessoire de nature lucrative qu'après avoir obtenu l'autorisation de l'autorité scolaire dont il relève. L'autorisation peut être retirée en tout temps moyennant un avertissement de six mois au plus.*

Le recours au Conseil d'Etat est réservé.

Le Conseil d'Etat peut, après avoir entendu l'autorité scolaire intéressée et sur rapport du département de l'Instruction publique, interdire aux membres du personnel enseignant toute activité accessoire qui serait jugée préjudiciable à l'accomplissement de leurs devoirs.

Le département de l'Instruction publique, dans sa réponse, déclare que le langage de la loi est clair et qu'il n'entend pas aggraver les principes qu'elle contient.

Il ajoute que le Conseil d'Etat a été appelé à revoir la question des occupations accessoires à la suite de « démarches pressantes et répétées des musiciens professionnels. Ceux-ci ont mille peines à se créer des moyens d'existence suffisants par l'exercice de leur profession. *Ils se plaignent de la façon la plus vive de la concurrence, qu'ils considèrent comme déloyale, que leur font les instituteurs entièrement rétribués par l'Etat.* » (Souligné par le rédacteur.)

Ils invoquent des cas typiques à l'appui de leur manière de voir.

C'est pour faire suite aux instructions du Conseil d'Etat lui-même que le département de l'Instruction publique a publié la décision que l'on sait dans son *Bulletin* du 10 octobre 1942.

Les cas dont parlent les musiciens sont peu nombreux, et le Département avec l'assentiment du Conseil d'Etat « n'entend pas intervenir pour le moment dans le sens d'une suppression ou d'une limitation des situations acquises, tout au plus se réserve-t-il d'intervenir dans tel ou tel cas, dès que la chose présentera des inconvénients sérieux ».

En revanche, la décision parue dans le *Bulletin* du Département doit être appliquée à toute nouvelle nomination. C'est là une satisfaction « très partielle » accordée aux musiciens professionnels.

Nous soulignons avec plaisir les dispositions conciliantes dont le Département a fait preuve en l'occurrence.

Mais d'autre part, nous protestons avec indignation contre l'accusation que les musiciens professionnels portent contre certains des nôtres. Concurrence déloyale parce qu'ils détiennent la direction de plus d'une chorale ? Quelle aberration que de le prétendre. Ils n'ont, en l'espèce, fait que répondre favorablement aux appels de chanteurs qui avaient certainement de très bonnes raisons de les préférer à des professionnels. Pour découvrir des traces de déloyauté dans l'attitude de ces collègues, il faut s'abuser sur la valeur des mots ou se laisser aveugler par quelque farouche ressentiment.

J.-Ed. M.

COIN DES SOCIÉTAIRES

Le Locle. — Deux nouveaux membres viennent de faire leur entrée dans la section du Locle : Mlle Louise Matthey et M. Henri Gabus. Ce qui porte à 400 l'effectif de notre corporation.

Nos souhaits de bienvenue à ces deux collègues.

Colombier. — La veille de Noël, notre collègue et ami, Jean Gauchat, a reçu de la part de l'Etat, un plateau en étain, en l'honneur de sa quarantième année d'enseignement. C'est à son domicile où il était retenu par la maladie que le jubilaire a été fêté, entouré par l'inspecteur, M. William Bolle, une délégation de la Commission scolaire et un groupe de collègues et d'élèves. Il a accompli toute sa carrière à Colombier, sa cité natale, qui le compte depuis plusieurs années au nombre de ses conseillers communaux.

Notre collègue n'a pas encore pu reprendre sa classe ; mais nous apprenons que son état de santé s'est amélioré, ce qui nous réjouit.

En lui souhaitant un complet rétablissement, nous lui adressons nos félicitations et l'assurons de notre cordiale estime.

Fédération. — Dans sa dernière séance, le Comité central a nommé M. Léopold Schwab, instituteur à Neuchâtel, en qualité de représentant de la S. P. N. à la Fédération des fonctionnaires cantonaux. Nous en félicitons notre collègue.

M. Schwab remplace M. Charles Rothen qui, devenu président de la S. P. N., fait partie de droit de la délégation de notre société.

J.-Ed. M.

Rapports de sections.

Prière aux présidents de sections d'adresser à M. Charles Rothen, président central, les rapports sur l'exercice 1942. *Comité central.*

INFORMATIONS JOURNÉE DES MALADES

Dès 1940, une *Journée des malades*, semblable à la *Journée des mères*, a été instituée. Ce ne fut d'abord qu'un simple essai, mais cet essai fit des heureux et doit être renouvelé.

Si, en tout temps la maladie est une épreuve, en période de guerre elle devient un sujet d'angoisse, puisqu'elle aggrave l'inquiétude du lendemain.

Les initiateurs de la *Journée des malades* demandent aux bien-portants de comprendre ces angoisses et de les soulager : prévenance et aide affectueuse, visite, attention, cadeau, secours moral ou matériel... les moyens ne manquent pas de traduire en actes cette volonté d'entr'aide.

Que chacun dimanche 7 mars pense plus particulièrement aux malades. *Compte de chèques, Journée des malades II 9620.*

GLANURES HISTORIQUES

La vie chère.

Ce grave problème d'actualité, qui intéresse très spécialement les fonctionnaires à traitement fixe, ne date pas d'aujourd'hui. Il y a quatre siècles déjà les autorités d'Orbe eurent à se prononcer sur une demande d'allocation pour renchérissement de la vie, demandée par le personnel enseignant alors en charge dans cette ville.

Le cahier des comptes administratifs de l'année 1481 contient un article en très vieux français que nous transcrivons librement comme suit :

» Domp Jean, le maître d'école, a exposé qu'il n'a actuellement qu'un très petit nombre d'élèves desquels il retire un droit d'écolage de 6 sols chacun ; que d'autre part, il est autorisé à dire chaque samedi une messe en l'honneur de Saint-Sébastien, pendant toute la durée de l'épidémie de peste qui sévit tant dans la ville qu'au dehors. Mais le traitement affecté à ces deux fonctions ne lui permet pas de vivre. C'est pourquoi il demande la permission d'élever la finance d'écolage à 12 sols par élève, autrement il sera contraint de se retirer ailleurs.

» Le Conseil, considérant qu'il serait dommage pour les enfants de la ville de perdre un maître tel que celui qu'ils possèdent actuellement, décide d'accorder à ce dernier un subside de 60 sols pour la célébration de la dite messe, et cela dès le samedi avant la Pentecôte prochaine jusqu'à la fin de l'épidémie. »

Il faut croire que celle-ci fut de courte durée, car dans les comptes de l'année suivante (1482) on ne trouve pas trace d'un payement quelconque relatif à la messe de Saint-Sébastien.

D'un autre côté il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'avant la Réformation, ce saint était généralement invoqué chez nous en temps de calamité, principalement de peste.

Pour ceux que la linguistique intéresse, voici le texte littéral de l'article dont il s'agit :

» Item ont delivré à Monsit Dompt Jehan meistre descole, pour une messe quil a requeruz a dire tous les sanbadien honnour de Sant Sebastient pour le pestilence pour toute la Ville et auxi il ces plannoyt que il avoyez entretenu lescole a peus de clert et que il nes pouveis vivre à siex sol par clert. Pourquoy il supployt meisdicts Seigneurs duz Conseil que ont luy largasse lesdictz clert à douze sol ou aultremand il nes poure plus demoure.

» Pourquoy il fut avysez par Mesdictz Seigneurs duz Conseil que ces saroyes domayge pour les enfans de la Ville as il an despartoyt pour les temps avenir, mays fut delibéré par tout lez Conseil que ont luy baillera LX sols pour dire la dicte messe tous les sanbadi en honnour duz bon sant, pour toute la ville, et fut ordoneir le sanbadi avant pentecoste a debvoir (commencer) à la dire. »

Pour copie conforme : F. Raoul Campiche, archiviste.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

OVIDE DECROLY

II

Le charmant petit livre de M. Maurice Peers, inspecteur de l'Enseignement à Bruxelles, sur *Ovide Decroly*, a ce mérite d'émaner d'un praticien expérimenté et clairvoyant doublé d'un patriote qui aime son pays. Il aime son pays dans son avenir, c'est-à-dire dans l'enfance actuelle. (Il ne nous appartient pas de parler ici de la misère physiologique et de l'état mental et moral terrible de l'enfance belge actuelle, tout au moins dans les villes.)

C'est la clairvoyance de l'auteur qui fait l'attrait de ces pages. Double clairvoyance : il voit la réalité actuelle et il comprend la science du maître Decroly. Et si, dans un premier article, je me suis permis de parler de « routine » et de « tradition », je n'ai fait que transcrire les termes et les jugements de Maurice Peers. Ecoutez-le :

« L'instituteur, peu ou pas préparé (à appliquer le plan d'études de 1936) préfère conserver la bonne vieille tradition et tourner paisiblement les pages de ses manuels. L'Ecole normale devrait, sous ce rapport, subir une transformation complète dans ses méthodes, ses disciplines et ses buts.

» Les parents, qui n'y comprennent goutte, s'effrayent de ces innovations et contrecarrent les efforts généreux des éducateurs mieux informés.

» Les autorités ayant la responsabilité des écoles, qui ne s'y connaissent pas davantage, n'aiment pas heurter les habitudes solidement ancrées.

» Et les enfants continuent à être malmenés, déformés, tiraillés, étirés, languissants, dans les classes traditionnelles sans vie, sans joie, sans chaleur, dans ces classes où s'étiolent lamentablement les forces vives de l'homme. »

Nous sommes en Belgique. L'auteur force-t-il la note ? Je ne puis en juger. Mais la preuve qu'il fait un effort d'objectivité, je l'aperçois en ceci qu'il met en garde l'école contre le défaut contraire.

« Le danger réel, je le vois dans ces trop nombreuses et trop malheureuses expériences sous le couvert desquelles des éducateurs, souvent d'intentions excellentes, déforment et trahissent la véritable pensée de Decroly.

» On exagère ici les libertés consenties à l'enfant ; on laisse toute licence aux caprices de celui-ci.

» Là, au nom de Decroly, on élève des exigences ahurissantes » : maîtres spéciaux, matériel coûteux et spectaculaire, « en laissant de côté tout le reste, c'est-à-dire l'essentiel ».

Voilà le mot : l'essentiel.

Qu'est-ce, en effet, qui est essentiel ? C'est la vie. La vie sous sa quadruple forme : vie corporelle et habileté manuelle visant à la santé et à la beauté ; — vie intellectuelle tendant à la raison claire et à la logique en contact avec la réalité, avec toutes les réalités ; — vie sociable et sociale visant à la pratique quotidienne de l'échange de services et d'organisation, où la communauté scolaire et ses besoins réels servent d'atelier à la vie collective de l'adulte dans la cité et dans le pays ; — enfin vie spirituelle, concrétisée en ce qu'on appelle aujourd'hui la « personne », à la fois humaine et divine, humaine dans ses moyens, divine dans les fins auxquelles elle aspire.

M. Maurice Peers laisse entendre tout cela, se faisant l'écho fidèle de la pensée intime du maître disparu. Patiemment et simplement, il présente la genèse du système Decroly, ses idées-guides, les problèmes de la biologie (hérédité, milieu) et de la psychologie (globalisme, récapitulation, affectivité enfantine) ; il montre la patience qu'il a fallu à Decroly dans ses études de psychogenèse.

Cela, c'est la part de la science. Mais voici la pratique. L'exposé du système pédagogique est, lui aussi, simple et clair. Et quelques aspects de méthodologie — jeu, dramatisation, travail, calcul, lecture et écriture — complètent le tableau.

Tout cela s'oriente vers la vie : vie professionnelle, vie sociale et morale.

Les principes de la science sont les mêmes partout. Les applications varieront de pays à pays, de lieu en lieu ; que dis-je : elles varieront selon chaque classe, selon le maître, ce qu'il est et ce qu'il sait, selon les élèves, chacun individuellement.

C'est que la pédagogie n'est pas une science seulement, elle est surtout un art. C'est ce qui fait sa noblesse. C'est aussi en quoi réside notre responsabilité.

AD. FERRIÈRE.

LES CANARDS

LE CANARD ET LES MOINEAUX !

Quand on lui apportait son écuelle toute pleine de débris venus de la salle à manger et de la cuisine, les moineaux fondaient sur l'écuelle, dispersaient les débris pour le seul plaisir de les disperser, car il y avait là des choses qui leur inspiraient un profond dégoût. Canetruche s'élançait à la rescousse, le bec ouvert, les yeux étincelants de colère... Il se retournait tout d'une pièce, comme font les crocodiles ; mais l'ennemi s'envolait avec des cris moqueurs, pour recommencer la minute d'après. Canetruche finissait bien par rattraper quelques miettes de son festin, mais en quel état !

J. GIRARDIN.

1. Les moineaux *fondaient* sur l'écuelle, se précipitaient, s'abattaient, se jetaient, tombaient, fonçaient, bondissaient sur l'écuelle, attaquaient l'écuelle. 2. S'élancer à la rescousse : s'élancer une nouvelle fois à l'attaque. 3. Qui était Canetruche ? Quel était cet ennemi qui s'envolait avec des cris moqueurs ? L'ennemi de qui ? Canetruche était-elle un gros ou un petit canard ? Dans ces débris, qu'est-ce qui inspirait du dégoût aux moineaux ? Puisqu'il y avait dans l'écuelle des choses qui les dégoûtaient, pourquoi les moineaux fondaient-ils sur elle ? Pourquoi l'auteur choisit-il l'expression « s'élançait à la rescousse » au lieu de dire tout simplement « à l'attaque » ? Ce n'était pas la première fois que ces petits polissons dérangeaient notre glouton dans son repas ! 4. *Imitation* : Paul, en rentrant de l'école, s'est installé de force, pour faire ses devoirs, à la table où jouaient ses jeunes frères et sœurs ; ceux-ci cherchent alors par tous les moyens à gêner l'ombrageux aîné dans son travail. Ou : A la récréation, une bande de garçons harcèlent deux joueurs de billes de leurs camarades qui leur ont joué un tour la veille. Ou : A la sortie de l'école, les fillettes se moquent d'un « crâneur » (fanfaron) qui, ayant voulu faire un coup d'esbroufe, a manqué son coup. Etc.

LES CANARDS DOMESTIQUES :

Béats, pattus, le bec en l'air, la plume au vent,
De placides canards dans les ruisseaux pataugent.
On peut les voir, tels des pourceaux au bord des auges,
S'ébattre dans la boue, y prendre leur plaisir.
Ils sont bien dans leur vase et n'ont point de désir.
Il leur importe peu d'avoir ou non des ailes.
Repus, gorgés, gavés, ils n'ont plus noble soin
Que d'aller cancaner sur les pavés du coin...

A. P. GARNIER.

11° Relever les traits caractéristiques qui nous aideraient à composer le portrait physique du canard. 2° Les habitudes, les occupations habituelles des canards. 3° Quelles qualités l'auteur leur reconnaît-il ? Partout le reproche ! 4° En quoi déplaisent-ils à l'auteur ? Quels défauts leur trouve-t-il ? Relever les mots, les expressions même du texte. 5° Ils sont uniquement préoccupés de ... ? 6° C'est surtout dans quel vers que l'auteur les flétrit ? « Il leur importe peu d'avoir ou non des ailes. » 7° En voyant ces canards, l'auteur songe à des hommes qui ... ne rechercheraient que le bien matériel, vivraient sans idéal. Ils sont matérialistes. 8° Est-ce vrai tout ce que l'auteur dit des canards ? Rigoureusement. Si vous aviez à faire le portrait du canard, seriez-vous aussi sévères ? Pourquoi ? Les canards ne sont que des oiseaux ; il est naturel qu'ils ne songent qu'à manger. Il leur a été

peu..., il leur sera peu... Et malgré tout, ils ne sont pas déplaisants, ils sont même bien sympathiques.

LES CANARDS :

Des canards hébétés voguent l'œil en extase.
On dirait des rêveurs. Quand soudain, s'arrêtant
Pour chercher leur pâture au plus vert de la vase,
Ils crèvent d'un plongeon les moires de l'étang. J. RICHEPIN.

1. *Hébétés*, bêtes, ahuris, stupides, « bouchés », benêts, niais. 2. *Voguer :* être poussé sur l'eau, passer les vagues, naviguer, glisser, errer, être ballotté, flotter. Expliquer l'expression populaire « Vogue la galère ! » 3. L'œil *en extase :* rêveur, absorbé, perdu dans la rêverie, la contemplation. 4. Pourquoi les canards plongent-ils, que vont-ils faire sous l'eau ? 5. A quoi l'auteur compare-t-il la surface de l'eau ? 6. Une étoffe de *moire* est rayée, variée, brillante, chatoyante ; elle brille, miroite, reflète, papillote ; elle a des reflets ondés, changeants, mouvants, mobiles, capricieux. 7. Ils *crèvent*, ils percent, ils trouvent, ils déchirent, ils ouvrent, ils traversent ... les moires de l'étang. 8. Dans ces quatre vers, l'auteur décrit combien de *tableaux* ? Comment pourrait-on appeler les canards du premier tableau ? Et ceux du second ? 9. Qu'est-ce qui les a fait sortir de leur rêverie ? 10. Dessiner un canard en plongeon.

LES CANARDS
(à dire par le cours supérieur.)

A la file, se dandinant,
Ils s'en vont en parlant du nez.
Ils parlent tous en même temps,
Chacun à soi-même, et pour cause :
Ils disent tous la même chose !
Très sérieux, la tête haute,
Avec leurs derrières traînards,
Ils vont en file ou côte à côte.

Cessant de causer à mi-voix,
Ils font soudain un grand tapage.
Se croyant des gens importants,
Ils veulent par leur tintamarre
Informer tous les habitants
Qu'ils vont faire un tour à la mare.
Et sur le chemin raboteux
On voit passer, cocasse, étrange,
Notre pensionnat de boiteux
Aux pieds en pelure d'orange.

Voici la mare.
Ils poussent de grands cris de joie !
Ils se hâtent clopin-clopant
Du côté de l'embarcadère...
Dans la vase noire du bord
Ils enfoncent, ravis, d'abord
Leurs deux gros pieds... Coin ! Coin !...
La belle boue !... Allons plus loin,
On va s'en fourrer jusqu'au ventre !
Son bec, on n'a qu'à le plonger
Pour trouver à boire et manger !
... Puis, quand ils en ont jusque là,
Sans cesser leur baragouinage
Ils font quelques tours à la nage...

Mais soudain, d'un ton nasillard,
Un des plus goulus de la troupe
Dit : « Nous allons être en retard !
On va sans nous manger la soupe ! »
Alors, courant, se bousculant,
Ronchonnant, se dépêchant ferme,
Tout le régiment turbulent
Trotte du côté de la ferme.

(Abrégé de Zamacoïs.)

(A suivre.) CIN. AZ.

LA NOUVELLE CROISADE DES ENFANTS

Le monde est riche de forces qui s'ignorent. A côté des puissances qui s'imposent, pleines de tumulte et de fracas, des millions de bonnes volontés se recherchent et s'accordent, dans un silence modeste, pour accomplir jour après jour des tâches utiles. Songeons à l'effort purement désintéressé des vrais coopérateurs et des mutualistes et nous mesurerons l'ampleur de leur œuvre à l'humilité de leur début.

La bonne volonté et l'altruisme ne sont pas l'exclusif apanage des adultes. La sensibilité des enfants, leur générosité, la simplicité de leurs desseins, leur enthousiasme donnent leur plus beau lustre aux organisations de jeunesse. Ces qualités trouvent leur expression dans une série d'entreprises qui, malgré la diversité des régions où elles naissent, présentent une frappante analogie.

S'il était possible de revenir au temps des féeries et de voyager sur un tapis volant, ce n'est pas la beauté des villes, le charme des paysages ou les richesses artistiques que je vous convierais d'admirer mais, tel Haroun al Rachid, se glissant partout pour voir sans être

vu je vous montrerais, dispersés dans le monde entier, des groupes d'enfants absorbés par une tâche identique. Petits Africains du Sud, Lapons aux pommettes saillantes, blonds Canadiens, Hindous, Nordiques au teint rose, Méditerranéens éloquents, turbulents Balkaniques, ils composent une société bigarrée, unie cependant par le même désir : aider.

Ce qu'ils font ? A la fois, peu et beaucoup.

D'abord, ils essaient de découvrir autour d'eux une occasion de se rendre utile et voyant quels soucis cause en général aux parents la santé de leurs enfants et quels ravages peut exercer la maladie, ils s'engagent à veiller soigneusement, chaque jour, à la propreté et bon état de leur corps. Vétilles, direz-vous ? Interrogez les médecins, ils vous indiqueront combien d'adultes souffrent d'habitudes déplorables ou de négligences qui datent de l'enfance. Et les parents savent bien que l'amour des petits hommes pour la propreté n'a rien de spontané.

Ce souci de leur santé, nos jeunes amis le font d'ailleurs partager à ceux qui les entourent. Ils prêchent par la parole et par l'exemple. Associant leurs efforts et leurs sacrifices, ils offrent à leurs camarades démunis les objets de toilette dont manquent ces derniers ; brosses à dents, pâte dentifrice. Et comme ils ont appris la valeur alimentaire des légumes et des fruits, ils créent et cultivent des jardins et grâce à eux, fruits et légumes frais apparaissent sur la table des familles pauvres. Ils ne veulent pas s'étioler dans l'intérieur des maisons ou des cours sans soleil. Pour pouvoir mieux jouer en plein air, ils nettoient les abords des écoles, et installent des terrains sur lesquels des moniteurs viennent organiser et diriger leurs jeux.

Voyez-les vendre les produits de leurs mains : tricotages des fillettes, objets usuels, friandises confectionnées par leurs soins ou acquis de leurs deniers. Ils récoltent les vieux métaux, le papier, le caoutchouc. Haussant leur talent à la hauteur des circonstances, ils préparent des spectacles, des concerts, organisent des bazars.

Car ces enfants sont devenus responsables d'entreprises parfois importantes, et il leur faut de l'argent. Ils ont créé et entretiennent des colonies de vacances, qu'ils ont fondées pour tous, en Suède, en Turquie, ou en Hongrie. Ailleurs ils possèdent leurs sanatoriums. Les petits Canadiens ont même leurs hôpitaux où sont soignés gratuitement les enfants infirmes. Aux îles Philippines, ils sont les propriétaires de plus de cent cliniques dentaires mobiles, en Australie de plusieurs homes pour enfants convalescents ou délicats. Que de petits sous, recueillis ou gagnés un à un, sont nécessaires dans l'année ! Mais aussi que de santés rétablies, que de vies sauvées !

Cependant, pour des éducateurs, ces résultats, si importants soient-ils, éveillent moins d'admiration encore que l'esprit qui permit de

les obtenir. Tous, nous avons connu des enfants capables de sacrifices et de dévouement. Ce qui frappe dans l'activité de la Croix-Rouge de la Jeunesse — car c'est d'elle qu'il s'agit ici —, c'est la continuité de son effort. Vingt années d'existence qui virent naître et prospérer des institutions durables prouvent une admirable persévérance dans les desseins des générations qui se sont succédé.

A quoi est-elle due ? Sans aucun doute à une adaptation parfaite de l'organisation à la mentalité des jeunes. Son succès, c'est de plaire et la faveur dont elle jouit parmi la jeunesse scolaire des pays où elle existe se marque dans l'accroissement constant des effectifs : en 1922, 5 713 000 membres, dans 21 pays ; en 1931, 12 592 000 membres, en 1937, 17 783 000 membres, en 1942, 24 548 000 membres dans 48 pays.

Les groupes constitués dans les écoles s'administrent eux-mêmes, déterminent librement leurs activités, organisent à leur guise leur action. L'influence du maître, si elle s'exerce, doit rester discrète. Encadrés par les aînés, les nouveaux prennent part aux manifestations du groupe, acquièrent peu à peu ces qualités d'initiative, de serviabilité, de générosité qui sont reconnues aux juniors et forment à leur tour leurs cadets.

La Croix-Rouge de la Jeunesse ne tend pas seulement à recruter des membres, mais à former des caractères. Elle ne fait pas appel à l'intérêt égoïste, elle s'appuie sur la compassion, le désir de venir en aide à autrui. Elle cultive la bienveillance. « Autour de vous, dit-elle aux jeunes, il y a des êtres qui souffrent, qui peinent et qui sont dans le besoin. Que ferez-vous pour eux ? » Elle pousse à agir, après avoir créé le climat favorable à l'action.

(A suivre.) ROBERT JAQUET.

INFORMATIONS RÉUNION COMMÉMORATIVE

Sous les auspices de l'Institut des sciences de l'Education (Institut J.-J. Rousseau) et dans ses locaux, 52, rue des Pâquis, les amis de

M. Edouard Vittoz

se réuniront familièrement le *mercredi 24 février 1943*, à 17 heures, pour commémorer le fondateur de l'Ecole Nouvelle de Chailly, le collaborateur de l'Institut J.-J. Rousseau, le professeur des Ecoles Normales de Lausanne, et surtout l'homme et l'ami.

Mme Hay, MM. Jean Binet, Pierre Bovet, Georges Chevallaz prendront la parole.

Les lecteurs de l'*Educateur* sont très cordialement invités à cette rencontre d'amis.

COURS DE CHEFS POUR LES CAMPS D'AIDE A LA CAMPAGNE

« Pro Juventute » a organisé l'année dernière des camps d'aide à la campagne. Se basant sur l'expérience acquise, elle donne à fin mars, début d'avril de cette année *un cours d'instruction*. Chefs, sous-chefs et chefs de groupe y apprendront à diriger *les camps de jeunes* prévus pour ce printemps, cet été et cet automne.

S'adresser pour tous renseignements au Secrétariat général de « Pro Juventute », Camp d'aide à la campagne, Stampfenbachstrasse 12, Zurich 1.

LES LIVRES

Etienne Dumont, par Jean Martin. Editions de la Baconnière.

Etienne Dumont est moins connu chez nous que d'autres Genevois qui n'atteignent pas son envergure. On peut en trouver la raison dans le fait que sa vie n'a fait l'objet d'aucune étude complète et que seules des notices consacrées à quelques aspects particuliers de son œuvre ont jusqu'ici paru.

Les activités de Dumont ont été si diverses, sa correspondance si ample et si variée que les biographes ont peut-être reculé devant la tâche. Pasteur, journaliste ami de Mirabeau, interprète de Bentham, éducateur, diplomate et patriote, il fut par certains côtés de son caractère un continuateur des encyclopédistes, et les esprits pareils au sien sont bien difficiles à saisir dans leur complexité.

Jean Martin, se basant sur les documents connus et d'autre part sur de nombreuses lettres inédites qui sont sa propriété personnelle, évoque pour nous notre compatriote. Ce faisant, il nous plonge dans une époque passionnée qui n'est pas sans analogie avec la nôtre. Le livre qu'il nous apporte est d'une lecture très attachante et nous le recommandons à nos lecteurs. ALB. R.

L'Eglise vit et ne se rend pas, par J. G. H. Hoffmann. Editions Labor.

Sous un titre qui s'apparente à la réponse héroïque de la Vieille Garde, à Waterloo, un auteur particulièrement qualifié, puisqu'il habite la Scandinavie, nous renseigne avec exactitude sur les origines historiques des Eglises réformées du Nord. Pour bien comprendre la position de leurs chefs dans un conflit qui — en Norvège du moins — semble sans issue, il faut en effet connaître les raisons d'une alliance si étroite entre l'Eglise et le peuple qu'à vouloir toucher aux pouvoirs de l'une on éveille immédiatement les résistances de l'autre. En des pages rigoureusement documentées, mais qui tirent des faits eux-mêmes une singulière éloquence, M. J. G. H. Hoffmann consigne méthodiquement les épisodes d'un drame national objet de l'attention du monde entier.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

Cartes d'actualité

Afrique, carte générale politique-économique
Echelle 1: 12.000.000; dimensions 73 × 88 cm. Fr. **3.50**

Asie, carte politique-économique
Echelle 1: 12.000.000; dimensions 78 × 98 cm. Fr. **3.75**

Carte du monde:
Echelle 1: 32.000.000; dimensions 75 × 125 cm. Fr. **4.50**

Carte des pays balkaniques: Hongrie, Yougoslavie, Roumanie, Bulgarie, Grèce.
Echelle 1 : 2.000.000 ; dimensions 67 × 93 cm. Fr. **2.80**

Europe occidentale et Angleterre : Echelle 1 : 2.000.000 ; dimensions 66 × 94 cm. avec une **Carte synoptique d'Europe** à l'échelle 1 : 11.000.000. Au verso : carte détaillée à l'échelle 1 : 1.000.000. Fr. **2.50**

Europe centrale :
Echelle 1 : 5.000.000 ; dimensions 50 × 69 cm. Fr. **1.50**

Europe, carte générale avec 16000 noms.
Echelle 1 : 5.000.000; dimensions 94 × 109 cm. Fr. **3.75**

Pays du Nord : Danemark, Norvège, Suède, Finlande.
Echelle 1 : 2.000.000, dimensions 77 × 99 cm. Fr. **2.50**

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Bibliothèque nationale suisse,
BERNE

J. A. — Lausanne

"AU BLÉ QUI LÈVE"

Bibliothèque circulante pour les jeunes de 6 à 18 ans

La Vuachère, LAUSANNE

Prêts de livres sur place
Envois postaux
Renseignements gratuits

L'INSTITUT sur le ROSENBERG près ST-GALL

Ecole nouvelle pour jeunes gens — (800 m. s. m.)

COURS OFFICIELS D'ALLEMAND organisés par le **CANTON** et la **VILLE** de St-Gall

L'unique école privée suisse **avec cours officiels d'allemand. Possibilités de suivre, à côté des Cours d'allemand, les leçons dans les Sections générales de l'Ecole (Maturité-diplôme commercial). Juillet-Septembre : Cours officiels de vacances.** Prospectus.

Collège Classique cantonal

Cours de raccordement, du 27 avril au 17 juillet 1943, ouvert aux élèves des écoles primaires et des écoles **privées** qui désirent entrer en VIe.

Age d'admission : 10 ans révolus en 1943.

Les examens auront lieu lundi 5 (écrits) et mardi 6 avril (oraux), à 8 heures.

Les inscriptions sont reçues au C.C.C. dès ce jour au mercredi 31 mars. Présenter acte de naissance ou livret de famille, certificat de vaccination et livret scolaire.

Prêts

de Fr. 300.- à Fr. 1500.-, remboursables en 12 à 18 mensualités, **très discrets,** sont accordés de suite aux membres du corps enseignant et à **toute** personne solvable.

Timbre-réponse. **BANQUE GOLAY & Cie, Paix 4, LAUSANNE**

Tous les 15 jours

nouveaux cours d'ALLEMAND ITALIEN ou ANGLAIS

Chaque langue garantie en deux mois. Argent rendu en cas d'insuccès. **Diplôme** de langues, d'interprète, de correspondant, de secrétaire, de sténo-dactylo et comptable, en 3, 4 et 6 mois. Préparation emplois fédéraux en 3 mois. Classe de 5 élèves.

ÉCOLES TAMÉ

Lucerne 57, Neuchâtel 57
ou Zurich, Limmatquai 30

Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhardt.

LAUSANNE, 27 février 1943 LXXIXe ANNÉE — No 8

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

Administration et Editeurs responsables :
IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux II. 6600

Responsable pour la partie des Annonces :
PUBLICITAS S. A., SUCCURSALE DE LAUSANNE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 9.— ; ÉTRANGER : FR. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon) LAUSANNE

Section A : Elèves à partir de 15 ans — Section B : Garçons de 10 à 15 ans

1937	23 élèves	Maturités. Baccalauréats
1940	45 élèves	Entrée aux Gymnases
1943	77 élèves	Raccordement aux Collèges

COURS PRÉPARATOIRES EN VUE DE L'ÉCOLE NORMALE

Pasteur P. Cardinaux, Dir. Tél. 3 35 99

Le journal de classe

de l'inspecteur scolaire **ERNST KASSER** a fait ses preuves comme excellent moyen d'enseignement de l'instituteur depuis 40 ans. Actuellement, il en est à sa 17me édition. Prix de librairie (sans impôt) **Fr. 2.50.**

LIBRAIRIE PAUL HAUPT, Berne, Falkenplatz 14

Ecole professionnelle de Jeunes Filles

LA SOLITUDE - AV. CÉSAR ROUX, 2

LAUSANNE

SECTION "Apprenties" :

Durée des cours : 3 ans. Certificat fédéral de couturière pour dames.

SECTION "Travaux féminins" :

Durée du cours : 1 an. Confection, raccommodage, lingerie, broderie, tricot.
L'année scolaire commence au milieu d'avril.
Renseignements et inscriptions jusqu'au 15 mars, à l'Office d'orientation professionnelle, rue Beau-Séjour 8, à Lausanne. DIRECTION DES ÉCOLES

PRÊTS

Depuis de nombreuses années nous accordons des prêts rapidement et au comptant. Remboursement par acomptes. Des milliers de prêts ont été versés à des gens de toutes professions, Nous assurons la plus grande discrétion.
BANQUE PROCRÉDIT, FRIBOURG *Timbre-réponse s. v. p.*

POUR TOUT ce qui concerne la publicité dans l'*Educateur* et le *Bulletin Corporatif*, s'adresser à la S. A.

PUBLICITAS

Rue Centrale, 15
LAUSANNE